

PROGRAMME DIASPORA

RENFORCEMENT DES CAPACITES DE L'UNITE GESTION DU PROGRAMME DIASPORA

Recrutement de quatre (4) experts dans le cadre du programme d'assistance technique ciblée multisectorielle et de renforcement des capacités institutionnelles de la Facilité des Etats Fragiles de la BAD en faveur du Togo

APPEL À MANIFESTATION D'INTERET N°0001a

Le Gouvernement de la République Togolaise a obtenu un don de la Facilité des Etats Fragiles pour appuyer le Ministère de la Fonction Publique et des Réformes Administratives, à travers l'Unité de Gestion du Programme Diaspora dans le cadre du Programme « d'Assistance Technique Ciblée Multisectorielle et de Renforcement des Capacités Institutionnelles de la Facilité des Etats Fragiles de la BAD en faveur du Togo ». Il se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats pour le recrutement d'un pool d'experts pour la réalisation des études.

Le Ministre de la Fonction Publique et des Réformes de Administratives, à travers la l'Unité de Gestion du Programme Diaspora, sollicite des candidatures en vue du recrutement de quatre (4) Experts internationaux suivants :

I. EXPERT INTERNATIONAL CHARGE DE REALISER UNE ETUDE SUR L'OPTIMISATION DE LA CONTRIBUTION DE LA DIASPORA A L'INVESTISSEMENT PRIVE AU TOGO

I.1. Attributions et missions

Sous l'autorité du Coordonnateur National du Programme Diaspora, et en collaboration avec le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, le Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, le Ministère de l'Industrie, de la Zone Franche et des Innovations Technologiques,

l'expert international aura à réaliser les tâches ci-après :

- Présenter un plan de travail détaillé comprenant un chronogramme des activités ainsi que la méthodologie;
- Faire une évaluation des investissements de la diaspora dans les secteurs économiques du Togo ;
- Identifier les contraintes ainsi que les possibilités, et recommander des mesures pour l'expansion dans ces domaines;
- Procéder à une évaluation visant à déterminer la façon dont la contribution économique des investissements de la diaspora peuvent être capitalisées;
- Elaborer en concertation avec les Ministères concernés par l'étude, une feuille de route pour promouvoir les investissements des togolais de l'étranger et la mise en place d'un fonds d'appui à l'investissement;
- Présenter un rapport provisoire à la validation des experts du Gouvernement;
- Produire un rapport final de l'étude tenant compte des observations des experts du Gouvernement, comprenant le résumé exécutif de l'étude faisant ressortir la stratégie et le plan d'action chiffré pour l'optimisation de la contribution de la diaspora à l'investissement privé au Togo, ainsi que des recommandations.

I.2. Profil

L'Expert international doit :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau supérieur (DEA ou doctorat) en Sciences Economiques, en Finances et Relations Internationales ou toute autre discipline pertinente ;
- Avoir une connaissance de l'économie togolaise ;
- Disposer d'une expérience professionnelle solide de dix années au moins dans le domaine des investissements économiques et d'une bonne connaissance de la diaspora togolaise;
- Avoir une connaissance de l'outil informatique ;
- Avoir une maîtrise parfaite de la langue française et une bonne connaissance de l'anglais.

II. EXPERT INTERNATIONAL CHARGE DE REALISER UNE ETUDE SUR LES MECANISMES DE MOBILISATION DE LA DIASPORA

SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE AU TOGO

II.1. Attributions et missions

Sous l'autorité du Coordonnateur National du Programme Diaspora, et en collaboration avec le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, le Ministère des Enseignements Primaire, Secondaire, et de l'Alphabétisation, l'expert consultant aura à réaliser les tâches ci-après :

- Présenter un plan de travail détaillé comprenant un chronogramme des activités ainsi que la méthodologie;
- Définir les mécanismes d'identification de la diaspora technique et scientifique togolaise;
- Identifier les contraintes à la mobilisation de l'expertise de la diaspora et présenter les pistes de sortie pour une meilleure contribution de la diaspora intellectuelle scientifique et technique;
- Proposer les stratégies pour rationaliser la contribution de la diaspora qualifiée dans le processus de la reconstruction pour le développement national;
- Elaborer en concertation avec les Ministères concernés par l'étude, une feuille de route pour capitaliser les compétences des togolais de l'étranger;
- Présenter un rapport provisoire à la validation des experts du Gouvernement;
- Produire un rapport final de l'étude tenant compte des observations des experts du Gouvernement, comprenant le résumé exécutif de l'étude faisant ressortir la stratégie et le plan d'action chiffré pour mobiliser la diaspora qualifiée pour le développement ainsi que des recommandations.

II.2. Profil

L'expert international doit :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau supérieur de niveau master au moins en sciences de l'éducation, en sciences sociales, humaines ou en relations internationales ou toute autre discipline

pertinente ;

- Avoir une connaissance de l'administration togolaise et de sa diaspora ;
- Disposer d'une expérience professionnelle solide de dix années au moins dans le domaine de la recherche scientifique et de la recherche et développement;
- Avoir une connaissance de l'outil informatique ;
- Avoir une maîtrise parfaite de la langue française et une bonne connaissance de l'anglais.

III. EXPERT CONSULTANT INTERNATIONAL CHARGE DE REALISER « UNE ETUDE SUR LES MECANISMES D'APPUI AUX INITIATIVES DE LA DIASPORA POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL AU TOGO

III.1. Attributions et missions

Sous l'autorité du Coordonnateur National du Programme Diaspora, et en collaboration avec le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, le Ministère du développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, l'expert international aura à réaliser les tâches ci-après :

- Présenter un plan de travail détaillé comprenant un chronogramme des activités ainsi que la méthodologie;
- Dresser un état des lieux des initiatives privées et collectives de la diaspora par rapport aux milieux d'origine au Togo;
- Identifier et analyser les principaux leviers de la transformation des collectivités d'origine par les initiatives de la diaspora ;
- Analyser et évaluer les mécanismes de collaboration entre les acteurs de développement communautaire et les réseaux de la diaspora togolaise;
- Analyser les politiques, stratégies et moyens mis en œuvre par le Gouvernement togolais pour accompagner les initiatives de la diaspora en faveur des milieux d'origine ;
- Proposer la stratégie et les moyens à mettre en œuvre pour accompagner ces initiatives;
- Dégager les principales modifications à apporter dans la politique du

Gouvernement pour que l'implication de la diaspora dans le développement communautaire soit un succès dans les différents secteurs;

- Elaborer en concertation avec les Ministères concernés par l'étude, une feuille de route pour capitaliser les compétences des togolais de l'étranger;
- Présenter un rapport provisoire à la validation des experts du Gouvernement;
- Produire un rapport final de l'étude tenant compte des observations des experts du Gouvernement, comprenant le résumé exécutif de l'étude ressortant la stratégie et le plan d'action chiffré sur les mécanismes d'appui aux initiatives de la diaspora pour le développement local ainsi que des recommandations.

III.2. Profil

L'expert international doit :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau supérieur (DEA ou doctorat) en sciences sociales, en économie rurale ou toute autre discipline pertinente;
- Avoir une connaissance en matière de développement communautaire;
- Disposer d'une solide expérience professionnelle en matière de développement communautaire;
- Avoir une connaissance de l'outil informatique ;
- Avoir une maîtrise parfaite de la langue française et bonne connaissance de l'anglais.

IV. EXPERT CONSULTANT INTERNATIONAL CHARGE DE REALISER « UNE ETUDE SUR LA STRATEGIE D'OPTIMISATION DE TRANSFERT DES FONDS DE LA DIASPORA AU TOGO »

V. Attributions et missions

Sous l'autorité du Coordonnateur National du Programme Diaspora, et en collaboration avec le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, le Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, le Ministère

de l'Economie et des Finances, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest(Togo), l'expert consultant aura à réaliser les tâches ci-après:

- Présenter un plan de travail détaillé comprenant un chronogramme des activités ainsi que la méthodologie;
- Faire une étude sur le volume de transfert de fonds et leur impact sur le développement du Togo;
- Analyser les canaux de transfert de fonds et l'usage réel de fonds reçus au Togo;
- Analyser les contraintes existantes en matières de transferts;
- Proposer les mécanismes pour contourner les difficultés à recourir aux canaux formels de transfert de fonds ;
- Identifier le volume de transfert de fonds pour l'investissement;
- Etude de l'implication des banques dans la canalisation des transferts pour les investissements;
- Proposer les stratégies de mise en place d'un fonds d'investissement de la diaspora togolaise (togolais de l'extérieur) ;
- Produire un rapport final de l'étude tenant compte des observations des experts du Gouvernement, comprenant le résumé exécutif de l'étude faisant ressortir la stratégie et le plan d'action chiffré pour l'optimisation des transferts des fonds de la diaspora au Togo, ainsi que des recommandations.

VI. Profil

L'expert international doit :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire de niveau supérieur (DEA ou doctorat) en Sciences Economiques, en Finances et Relations Internationales ou toute autre discipline pertinente ;
- Avoir une connaissance de l'économie togolaise ;
- Disposer d'une expérience professionnelle solide de dix années au moins dans le domaine des investissements économiques et d'une bonne connaissance de la diaspora togolaise;
- Avoir une connaissance de l'outil informatique ;
- Avoir une maîtrise parfaite de la langue française et une bonne connaissance de l'anglais.

VII. CONDITIONS DE TRAVAIL ET DOSSIERS DE CANDIDATURE

La durée de chaque contrat est de deux mois.

Chaque Expert sera basé à Lomé au sein De l'Unité de gestion du Programme diaspora au Secrétariat Général du Gouvernement.

Le Président de la Commission de passation des marchés du ministère de la fonction publique chargé de la réforme de l'administration à travers la l'Unité de Gestion du Programme Diaspora invite les consultants individuel intéressés à manifester leur intérêt pour la réalisation des prestations envisagées. Les candidats doivent fournir un dossier de candidature comprenant :

- une lettre de motivation contenant l'adresse exacte du candidat y compris son adresse E-mail ;
- un curriculum détaillé faisant ressortir les qualifications et expériences ;
- des copies certifiées des diplômes et titres exigés ;
- les attestations de travail et de service fait ou tout autre document pouvant justifier l'expérience du candidat.

Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées ou envoyées par mail à l'adresse suivante :

Unité de Gestion du Programme Diaspora, Cité de l'OUA, Villa No 93
BP 1161 Lomé – Togo, Tel : 00228 261 6401, Courriel :
recrutement@diaspora.gouv.tg , antoine.gbekobu@gmail.com **au plus tard le 15 Septembre 2011, avant 17 h00 (heure de Lomé).**

Le dossier de candidature doit être présenté sous pli fermé portant uniquement la mention :

« DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LE (préciser le titre du poste) »

NB : Les termes de référence complets sont disponibles sur le e-roster du PNUD Togo (<http://www.snu.tg/eroster/public/>) et sur le site du programme diaspora (www.diaspora.gouv.tg).
Tout autre renseignement peut être obtenu aux adresses emails ci-dessus.

Lomé, le 8 Août 2011

SOLITOKI ESO
Ministre de la Fonction Publique de la Réforme
Administrative